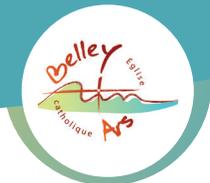


# Église DES PAYS DE L'AIN

EPA 2023 • N° 07 •  
1<sup>ER</sup> JUILLET 2023



## « Viens, vois et vis ! »

### INVITATION JOURNÉE DE RENTRÉE DIOCÉSAINE

Après réflexion avec le Conseil Presbytéral et au vu de l'expérience positive de septembre dernier, il a été décidé de se fixer un rendez-vous régulier pour démarrer ensemble l'année pastorale. Le schéma retenu est le suivant : une session du presbyterium les jeudi et vendredi. **Le samedi tous les fidèles laïcs sont invités à nous rejoindre pour la journée diocésaine de rentrée.**

J'invite donc les prêtres à bloquer dans leur agenda les **jeudi 31 août et vendredi 1<sup>er</sup> septembre** pour la session de rentrée. Et tout le monde à enregistrer la date du **samedi 2 septembre**. Ces rencontres se tiendront à Ars, le centre spirituel de notre diocèse.

Après l'année jubilaire qui nous a stimulés à l'école de Mgr Raymond Devie pour relever avec espérance les défis missionnaires de notre temps, il s'agit de nous laisser porter ensemble, prêtres et laïcs, par le souffle de l'Esprit Saint, qui nous appelle à annoncer la Bonne Nouvelle du Christ Sauveur de manière renouvelée.

L'objectif est **d'interroger nos pratiques à la lumière de l'expérience du catéchuménat** et de nous demander quelle conversion nous avons à opérer dans nos paroisses pour offrir une véritable expérience de foi à ceux qui frappent à la porte.

Aussi serons-nous invités à étudier de près la démarche mise en œuvre dans le rituel de l'initiation chrétienne, pour identifier les repères donnés et nous approprier l'itinéraire de découverte et de croissance dans la vie chrétienne.

Vu le thème retenu, je convoque tout particulièrement **les membres des conseils pastoraux**, pour lesquels sera organisé un temps de rencontre spécifique ainsi que tous les fidèles laïcs impliqués dans l'accueil et l'accompagnement des personnes se préparant aux sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation, eucharistie) et au mariage.

*M<sup>gr</sup> Pascal Roland*

Evêque du diocèse de Belley-Ars

# Agenda DE NOTRE ÉVÊQUE



JUILLET-AOÛT 2023

- **Samedi 1<sup>er</sup> juillet**

Assemblée générale de l'Association S' Jean à Paris

- **Dimanche 2 juillet**

Messe avec l'équipe organisatrice du pèlerinage VTT à Oyonnax  
Soirée avec l'équipe organisatrice du pèlerinage VTT à Oyonnax

- **Lundi 3 juillet**

Bénédiction du départ du pèlerinage VTT

- **Mardi 4 juillet**

Visite à la Chartreuse de Portes

- **Jeudi 6 et vendredi 7 juillet**

Session des évêques à Rome

- **Du samedi 8 au samedi 22 juillet**

Repos

- **Du lundi 24 juillet au mardi 8 août**

Journées Mondiales de la Jeunesse à Lisbonne

- **Du mercredi 9 août au samedi 26 août**

Repos

- **Dimanche 27 août**

Installation de M<sup>gr</sup> Thibault Verny à Chambéry

- **Jeudi 31 août et vendredi 1<sup>er</sup> septembre**

Session du presbyterium à Ars

- **Samedi 2 septembre**

Journée de rentrée diocésaine à Ars



Messe de clôture du Jubilé, lundi 26 juin 2023, Belley

# Informations OFFICIELLES

## COMMUNIQUÉ DES NOMINATIONS - 29 JUIN 2023

À DATER DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023 (sauf mention spéciale)

### I. FIN DE MISSION

L'évêque remercie fraternellement les prêtres et les laïcs en fin de mission pour le travail accompli dans le cadre des responsabilités confiées.

- **M. l'abbé Michel PAGE** est déchargé à sa demande de son office d'aumônier de l'Ehpad de La Pergola (Bourg-en-Bresse).

- **M. l'abbé Nicolas SAUTEREAU** est déchargé à sa demande de son office de vice-chancelier et de sa mission d'adjoint du délégué épiscopal pour les mariages. Il conserve ses autres missions.

- **Mme Laurence-Marie BOUILLIER**, arrivée au terme de son contrat avec le Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse, est déchargée de sa mission au sein de l'Aumônerie Catholique de l'hôpital de Fleyriat, à dater du 1er juillet 2023.

- **Mme Marie POUVÉ** est déchargée à sa demande de sa mission au sein de l'aumônerie de l'hôpital de Trévoux.

### 2. MISSIONS DIOCÉSAINES

#### Collège des Consultants

Suite à la consultation du Conseil presbytéral du 8 juin, sont nommés membres du Collège des consultants, pour une durée de cinq ans, à dater du 1er juillet 2023, **MM. les abbés Dominique BLOT, Jean-Luc DÉBARBOUILLÉ, Rosaire MANGALA, Martin SOBOUL, Marcel TAVEL** et, avec l'accord du Supérieur général des Oblats de Saint-Vincent-de-Paul, le **Père Christian JOSSELIN**. L'évêque doit solliciter l'avis ou le consentement de ce Collège pour les actes d'administration les plus importants. En cas de vacance du siège épiscopal, le collège des consultants aurait à élire l'administrateur diocésain, à l'assister dans le gouvernement du diocèse et à participer à la prise de possession canonique du nouvel évêque diocésain.

## Groupe de recours (can. 1742)

Suite au vote de ratification du Conseil presbytéral du 8 juin, sont nommés membres du groupe de recours, pour une durée de cinq ans, à dater du 1er août 2023, MM les abbés Dominique BLOT, Bruno BOUCLY, Rosaire MANGALA, Michel-Jean PILLET, Marcel TAVEL. L'évêque doit solliciter l'avis de deux d'entre eux en cas de révocation d'un curé ou de transfert d'un curé n'acceptant pas volontiers son changement.

## Conseil Diocésain pour les affaires économiques

Sont renouvelés pour une durée de cinq ans

- **M. Yves CHOVEL**, paroissien de Châtillon-sur-Chaloronne
- **M. Bertrand LAPOSTOLLE**, paroissien de Notre-Dame de Bourg-en-Bresse
- **M. Eric SAUMET**, paroissien de Péronnas

## Autres missions

- **M. l'abbé Adrien DIAKIODI**, prêtre fidei donum du diocèse de Matadi (République Démocratique du Congo) et curé du groupement paroissial de Pont-d'Ain, est renouvelé avec l'accord de son évêque dans ses charges de délégué épiscopal pour le diaconat permanent et de doyen du Revermont, pour une durée de trois ans.

- **M. Paul CATTIN** est renouvelé dans sa charge d'archiviste diocésain pour une durée d'un an.

- **Mme Colette RIGOLLET** est renouvelée dans sa charge de coordinatrice de l'équipe d'accompagnement des prêtres aînés pour une durée d'un an.

## 3.MISSIONS PAROISSIALES ET AUMÔNERIES

*De manière exceptionnelle, les missions suivantes sont confiées sans durée déterminée et ad nutum (sauf exception) en raison des changements qui pourraient intervenir dans le courant des deux prochaines années. Lorsque plusieurs prêtres reçoivent une mission dans un même groupement paroissial, ils sont appelés à collaborer ensemble à l'exercice de la charge pastorale du groupement, selon leur office et les orientations indiquées dans leurs lettres de nominations respectives.*

- **M. l'abbé Jean-Philippe BERNARD** est prorogé dans sa charge de curé du groupement paroissial Sainte-Joséphine Bakhita de Ferney-Voltaire.

- **M. l'abbé Gidlin BEZAMANY** est prorogé avec l'accord de son évêque dans sa charge de vicaire dans le groupement paroissial de Miribel, jusqu'à la fin de ses études à l'Université catholique de Lyon.

- **M. l'abbé Raymond BILLOUDET** est prorogé dans sa charge de curé du groupement paroissial de Chalamont.

• **M. l'abbé Christian DE BOYSSON** est prorogé dans sa charge d'aumônier adjoint de l'Ehpad de Seillon Repos (Péronnas).

• **M. l'abbé Emmanuel Joseph KABEMBA** est nommé curé des groupements paroissiaux de Saint-Denis-lès-Bourg et de Péronnas. Il réside au presbytère de Saint-Denis. En outre Il est prorogé dans sa charge d'aumônier du Centre Pénitentiaire de Bourg-en-Bresse.

• **M. l'abbé Marcellin KOULOUKIABONGA**, prêtre fidei donum du diocèse de Kinkala (République du Congo) nommé prêtre auxiliaire dans le groupement paroissial de Montmerle-sur-Saône, est nommé avec l'accord de son évêque aumônier des Sœurs de Notre-Dame des Missions (Saint-Rambert-en-Bugey). Il réside à l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey. De ce fait il est déchargé de la mission de prêtre auxiliaire dans le groupement paroissial de Montmerle-sur-Saône.

• **Le Père Fabrice LETELLIER**, Oblat de Saint-Vincent de Paul et vicaire dans la paroisse du Sacré-Cœur de Bourg-en-Bresse, est prorogé avec l'accord de son Supérieur général dans sa charge d'aumônier de la clinique Convert.

• **M. l'abbé Brel Franck LOUBAYI**, prêtre fidei donum du diocèse de Brazzaville (République du Congo), est prorogé avec l'accord de son évêque dans sa charge de vicaire dans le groupement paroissial de Montrevel-en-Bresse.

• **M. l'abbé Gabriel MASSEMBO** est prorogé dans sa charge d'aumônier du groupe Scouts de France Notre-Dame des Conches (Bourg-en-Bresse).

• **M. l'abbé Gilbert MAYELA** prêtre fidei donum du diocèse de Kinkala (République du Congo) arrivé au terme de sa charge d'aumônier des Sœurs de Notre-Dame des Missions (Saint-Rambert-en-Bugey) est nommé avec l'accord de son évêque prêtre auxiliaire dans le groupement paroissial de Montmerle-sur-Saône. Il réside au presbytère de Montmerle-sur-Saône.

• **Le Père Richard Ngweli NGAMBO**, membre de la Société des Prêtres de Saint-Jacques est renouvelé avec l'accord de son Supérieur général dans sa charge de chapelain du sanctuaire d'Ars-sur-Formans.

• **M. l'abbé Michel-Jean PILLET** est prorogé dans sa charge de curé du groupement paroissial de Trévoux-Jassans.

• **M. l'abbé Raphaël RIGAUD** est prorogé dans sa charge de vicaire dans le groupement paroissial de Trévoux-Jassans et déchargé de sa mission d'aumônier de l'école du Petit Berger (Ars-sur-Formans).

• **M. l'abbé Jean TOÉ**, prêtre fidei donum du diocèse de Ségou (Mali) et missionnaire de la Miséricorde, est prorogé avec l'accord de son évêque dans sa charge de chapelain du sanctuaire d'Ars-sur-Formans ; en outre il est nommé aumônier de l'école du Petit Berger.

#### **4. PRÊTRES DE PLUS DE 75 ANS : RENOUVELLEMENT POUR UNE DURÉE D'UN AN**

- **M. l'abbé Louis BRUN** : responsable de la Bibliothèque St-Anthelme
- **M. l'abbé René CATHERIN** : rend des services à Bellegarde-sur-Valserine
- **M. l'abbé Pierre CATTIN** : aumônier de l'ACF
- **M. l'abbé Bernard COLOMB** : rend des services à Miribel
- **M. l'abbé Marcel CONTET** : aumônier de Seillon Repos (Péronnas) et responsable de la communauté des prêtres résidents
- **M. l'abbé Michel PAGE** : notaire de la Chancellerie
- **M. l'abbé Robert POIRIER** : auxiliaire à Lagnieu et aumônier de l'hôpital privé d'Ambérieu
- **M. l'abbé Georges RETY** : rend des services à Montluel

#### **5. LAÏQUES EN MISSION ECCLÉSIALES**

• **Mme Isabelle DARONNAT** est renouvelée dans sa mission au service de l'Aumônerie Catholique du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse, pour une durée de trois ans, à dater du 4 mai 2023.

• **Mme Sophie SANTOURIAN** est renouvelée dans sa mission au service de l'Aumônerie Catholique du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse, pour une durée de trois ans, à dater du 1er septembre 2023.

#### **6. MISSIONS EXTÉRIEURES**

• **M. l'abbé Olivier BARNAY**, curé du groupement paroissial de Pont-de-Veyle, a été nommé par la Supérieure du Monastère de la Visitation de Paray-le-Monial, avec l'accord de l'évêque de Belley-Ars, Directeur national de l'association de La Garde d'honneur du Sacré-Cœur, Heure de présence au Cœur de Jésus, pour une durée d'un an renouvelable, à dater du 31 mai 2023.

• **M. l'abbé Patrice CHOCHOLSKI**, directeur de l'institut catholique de la Méditerranée et administrateur de la paroisse Saint-Pierre Saint-Paul de Marseille, est renouvelé dans sa mission à la disposition du diocèse de Marseille, pour une durée de trois ans.

• **M. l'abbé Roger HÉBERT**, arrivé au terme de sa mission au sein des Foyers de Charité, est mis à la disposition du diocèse de Nice pour une durée de trois ans. Il réside au sanctuaire de Notre-Dame de Laghet (La Trinité, 06) dont il devient le recteur.

• **M. l'abbé Baudouin D'ORLÉANS**, arrivé au terme de sa mission dans le diocèse de La Rochelle, est mis à la disposition du diocèse aux Armées Françaises, pour une durée de trois ans à dater sa nomination comme aumônier militaire d'active. Son lieu d'affectation sera communiqué ultérieurement.

## 7. INFORMATION

• **M. l'abbé Thomas MESIDOR**, prêtre du diocèse d'Anse-à-Veau (Haïti) et chapelain du sanctuaire d'Ars-sur-Formans, est déchargé de sa mission auprès de la pastorale des jeunes de la Société-Jean-Marie-Vianney.

Ces nominations seront promulguées dans *Église des Pays de l'Ain*.  
Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à l'évêché de Belley-Ars,  
Le jeudi 29 juin 2023,  
En la solennité de Saint Pierre et de Saint Paul

*M<sup>r</sup> Pascal Roland*

Par mandement

*P. Christian Josselin*

*Chancelier*

*Les 08-09 juin 2023, le Conseil Presbytéral s'est réuni, pour une session ordinaire, autour de Mgr Pascal Roland, à l'abbaye Saint Rambert. Le matin du 09 juin, les doyens se sont joints aux membres du Conseil Presbytéral.*

### **PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL DU DOYENNÉ DE BOURG**

Le P. Dominique Blot a présenté le document final d'un groupe de travail qui a travaillé sur l'avenir du doyenné de Bourg-en-Bresse. Cette commission était composée d'un prêtre par paroisse et de deux fidèles laïcs. Elle s'est réunie à sept reprises. Elle a proposé une hypothèse qui devra être discutée ensuite par le conseil diocésain des affaires économiques et le conseil presbytéral. L'objectif qui lui avait été donné était la réduction de 50% des propriétés qui appartiennent au diocèse, qu'elles soient propriétés diocésaines ou paroissiales.

Le travail avait commencé par une journée, le samedi 7 janvier, rassemblant les curés des paroisses et les membres des conseils économiques pour lesquels un car avait été réservé. Ils ont ainsi pu visiter l'ensemble des propriétés appartenant au diocèse sur le territoire du doyenné de Bourg-en-Bresse afin de se rendre compte sur place de l'état des lieux ainsi que des enjeux pastoraux.

Ensuite au cours des 7 rencontres, s'est fait jour peu à peu une vision pastorale pour ce territoire qui prenne en compte les différents lieux de vie en abandonnant ceux qui ne correspondent plus aux besoins actuels.

Il n'est pas possible dans ce compte-rendu de donner les détails de cette hypothèse qui sera la base d'une réflexion plus approfondie dans les mois qui viennent, ni de retranscrire les échanges que les membres du conseil presbytéral ont eus à ce sujet. Les décisions sont loin d'être prises. Ce sont des questions graves qui impliquent la cession de bâtiments ou l'éventuelle reconfiguration de groupements paroissiaux.

Cependant, il est possible de faire les remarques suivantes :

-L'objectif de réduire de 50 % le total des propriétés diocésaines pouvait se comprendre par le fait que des immobilisations qui servent peu coûtent cher et que le diocèse ne peut plus se permettre de vivre au-dessus de ses moyens. Cependant cet objectif qui a servi à aiguillonner la réflexion doit être pondéré par une vision pastorale.

- Les regards croisés des prêtres et des laïcs sur les besoins immobiliers pour penser l'avenir des communautés paroissiales ont été fructueux.

Les laïcs ont besoin du regard des prêtres pour se projeter et avoir un regard d'ensemble. Les réalités paroissiales sont des réalités humaines, spirituelles, vivantes, fondées dans une histoire, enracinées dans un lieu et pas seulement économiques. Le regard des prêtres est important à ce titre.

Enfin, notons que Mgr Roland souhaite que ce travail continue dans chacun des doyennés du diocèse.

## **LA QUÊTE IMPÉRÉE POUR LE SECOURS CATHOLIQUE**

Le conseil presbytéral a voulu revenir sur la décision globale de l'année dernière de supprimer toutes les quêtes impérées. En particulier, le Secours Catholique a attiré notre attention sur le fait que la suppression d'une quête impérée en leur faveur n'est pas seulement une perte financière, mais aussi la perte d'un lien avec l'Église et les paroisses. Les membres du conseil ont reconnu que le Secours Catholique est la Caritas de l'Église et n'est pas un mouvement, mais un vrai service d'Église. Ils souhaitent que la quête impérée en faveur du Secours Catholique soit rétablie. Ils demandent que cette quête soit l'occasion de resserrer les liens entre les équipes locales et la paroisse pour qu'il apparaisse bien que le Secours Catholique est la Caritas

de l'Église. Avant cette quête, une rencontre entre le curé et le conseil pastoral de paroisse avec l'équipe locale est demandée. M<sup>gr</sup> Roland nous a distribué le document *Mission confiée au Secours Catholique-Caritas France par l'assemblée des évêques de France*.

## **LA SESSION DE LA RENTRÉE DU PRESBYTERIUM ET LA JOURNÉE DIOCÉSAINE DE RENTRÉE**

La journée diocésaine du samedi 2 septembre 2023 et la session pour les prêtres des 31 août et 1<sup>er</sup> septembre qui la précédera pour les prêtres auront pour thème : *viens, vois et vis*.

Plus précisément, la question est la suivante : *Quelle expérience de la foi la paroisse est-elle capable de fournir à ceux qui frappent à sa porte ?*

La réflexion portera sur la démarche catéchuménale ou néo-catéchuménale qui est proposée à tous ceux qui s'adressent à la paroisse pour diverses demandes.

On peut encore l'exprimer autrement : *comment inscrire l'accueil des demandes de sacrements dans une démarche catéchuménale ou néo-catéchuménale ?*

Le programme de la session presbytérale sera le suivant :

### **Jedi matin 31 août :**

**09h00** : Accueil

**09h15 à 10h15** : Temps de prière et Lectio Divina

**10h30** : Une intervention à deux voix :

1. *Le catéchuménat, d'hier à aujourd'hui* par le P. Daniel Moulinet

2. *La pastorale des Pères Blancs par rapport au catéchuménat - une Pastorale pionnière initiée par le Cardinal Lavignerie* par le P. Peter Mateselo.

Débats et questions.

**12h15** : présentation des groupes de réflexion de l'après-midi par chacun des modérateurs de groupe.

**12h45** : repas

### **Jedi après-midi 31 août :**

**14h00** : Ballade autour d'Ars

**16h00** : 6 groupes de réflexion :

- Le parrainage
- Situation des personnes déjà en couple
- Pré-catéchuménat
- Les deux cérémonies distinctes : entrée en catéchuménat et appel décisif
- L'importance du « *Jour du Seigneur* », le dimanche
- Itinéraire humain et spirituel du catéchumène

**18h00** : Messe à la Basilique et Vêpres

**19h30** : repas au Foyer Sacerdotal

**20h30** : remontée des groupes de réflexion

### **Vendredi matin 1<sup>o</sup> septembre :**

**07h30** : Laudes

**08h00** : Petit-Déjeuner

**09h00-09h45** : Temps de prière et Lectio Divina à la chapelle du Bon Pasteur

**10h00** (amphi du Foyer sacerdotal) : « *Témoignages de catéchumènes ou de néophytes sur ce que la paroisse leur a apporté ou ne leur a pas apporté.* »

**11h00** : pause

**11h30** : Partages de pratiques pastorales au sujet du catéchuménat ou néo-catéchuménat.

**12h45** : repas

### **Vendredi après-midi 1<sup>o</sup> septembre :**

**14h30** : Comment mener un dialogue pastoral ? par le P. Francis Manoukian

**15h30** : Le Catéchuménat dans un pays de mission

**16h30** : Pause

**17h00** : « *Conclusions et orientations* » par M<sup>gr</sup> Roland

**18h00** : Messe à la chapelle du Bon Pasteur et Vêpres

**19h30** : repas

Soirée libre

Pour la journée du 2 septembre, M<sup>gr</sup> Roland envoie une lettre convoquant les membres des conseils pastoraux et les paroissiens engagés dans la préparation aux sacrements.

Le programme en est le suivant :

**09h30** : Accueil des paroissiens au foyer sacerdotal.

**10h00** : « *Évangélisation et catéchuménat* », par M<sup>gr</sup> Pascal Roland

**11h00** : Groupes de partage et de réflexion pour chacun des 10 doyennés

12h30 : repas tiré du sac.

**Samedi 2 septembre au matin :**

14h30 : « *L'annonce du kérigme* » par M<sup>gr</sup> Olivier de Germain, archevêque de Lyon

16h00 : Messe

## **UNE JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR L'AVENIR DU PRESBYTERIUM : VENDREDI 10 NOVEMBRE**

D'ici à 2027, bon nombre de prêtres arriveront au terme de leur mission soit du fait de la limite d'âge (75 ans), soit de la fin de convention (prêtres *fidei donum*). M<sup>gr</sup> Roland convoque, le vendredi 10 novembre, le presbyterium pour réfléchir afin d'anticiper ces changements. Le P. François Lestang animera une matinée de prière à l'écoute de la Parole de Dieu.

Le programme de l'après-midi sera précisé ultérieurement.

## **DIVERS**

-M<sup>gr</sup> Roland a lu aux membres du conseil presbytéral le communiqué annonçant le jugement rendu par le tribunal collégial de l'officialité de Lyon, au sujet du P. Dieudonné Mvuatu. Ce communiqué est envoyé aux prêtres du diocèse, à ses anciens paroissiens et affiché sur le site du diocèse lundi.

- Le groupe de recours a été renouvelé pour 5 ans. Les P. Dominique Blot et P. Michel-Jean Pillet sont toujours en cours de mandat. Ont été nommés les P. Bruno Boucly, P. Rosaire Mangala, P. Marcel Tavel. Il s'agit des curés auxquels l'évêque fait appel dans les cas d'une révocation d'un curé ou d'une difficulté dans une nomination. Ces curés sont choisis par l'évêque et approuvés par le conseil presbytéral.

- Le collège des consultants a aussi été renouvelé suite à une consultation faite auprès des membres du conseil presbytéral. Les P. Dominique Blot, P. Marcel Tavel, P. Jean-Luc Débarbouillé, P. Martin Soboul, P. Rosaire Mangala et P. Christian Josselin ont été choisis par l'évêque. Les membres du conseil des consultants sont choisis parmi les membres du conseil presbytéral, pour une durée de 5 ans. Ce conseil a une compétence ordinaire sur les questions d'ordre économique. Il doit donner son avis pour la nomination de l'économiste diocésain. Et a une compétence extraordinaire en cas de vacance du

siège épiscopal pour élire et aider l'administrateur diocésain le cas échéant ou aider l'administrateur apostolique.

- en ce qui concerne l'agenda des activités diocésaines, il faut noter en particulier :

- Une formation pour les funérailles le samedi 14 octobre avec M<sup>gr</sup> Michel Aupetit.

- L'année 2025 sera un jubilé pour toute l'Église et notre diocèse, celui du centenaire de la canonisation de saint Jean Marie Vianney. Sont d'ores et déjà prévus une retraite nationale pour les prêtres autour du Cardinal Jean-Marc Aveline, ainsi que des projets de rénovation immobilière.

Le bureau du Conseil Presbytéral

## COMMUNIQUÉS OFFICIELS

### **Communiqué de M<sup>gr</sup> Pascal Roland, évêque de Belley-Ars – 08 juin 2023**

Par communiqué du 11 novembre 2019, je vous avais informé d'accusations graves à l'encontre du Père Dieudonné M'Vuatu. La vraisemblance des faits m'avait contraint à prendre des mesures conservatoires importantes en suspendant ses missions.

J'avais pris le soin de préciser que « *le retrait de la mission ne constitue pas une sanction, mais une mesure prudentielle* » et qu'« *on doit considérer qu'il y a présomption d'innocence tant que la justice ne s'est pas prononcée* ».

Par jugement du 26 mai 2023, le tribunal collégial de l'officialité de Lyon « *a acquitté l'accusé des délits qui lui étaient reprochés* ».

De ce fait « *les fortes mesures de restriction de ministère prises en 2019... tombent avec l'absence de condamnation* ».

Le P. Dieudonné M'Vuatu retrouve donc automatiquement les mêmes droits et devoirs que tout autre prêtre du diocèse de Belley-Ars. Une nouvelle mission lui sera confiée prochainement.

## QUÊTE POUR LE SECOURS CATHOLIQUE

Depuis le décret du 25 juillet 2022, limitant les quêtes impérées dans le diocèse aux seules quêtes prescrites par le Saint-Siège par solidarité pour les missions, les lieux saints et le Denier de Saint-Pierre, les quêtes en faveur des organismes caritatifs approuvés sont laissées à l'initiative des communautés paroissiales. Cette année, la Conférence des évêques de France a reconnu le Secours Catholique comme « service d'église » et « acteur majeur de la diaconie », « organiquement lié à la Conférence des évêques de France et à chacune des églises diocésaines » (Mission confiée au Secours Catholique-Caritas France, Lourdes 31 mars 2023). De son côté le Conseil presbytéral a suggéré à l'évêque de rétablir la quête impérée pour le Secours Catholique (sessions du 23 février et du 8 juin 2023).

1. La quête liturgique de toutes les messes paroissiales du 3ème dimanche de novembre sera intégralement reversée directement à la délégation de l'Ain du Secours Catholique pour l'accomplissement de sa mission.
2. L'équipe locale du Secours catholique fera le point une fois par an avec le curé et son conseil pastoral.
3. Les communautés paroissiales favoriseront la constitution d'une équipe locale du Secours catholique partout où il n'y en a pas et où l'attention aux plus pauvres n'est pas assurée d'une autre manière.
4. Cette décision sera promulguée dans l'Église des Pays de l'Ain. Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à l'Évêché de Belley-Ars,  
Le samedi 24 juin 2023  
En la solennité de la Nativité de Saint Jean Baptiste

*M<sup>r</sup> Pascal Roland*

Par mandement  
*P. Christian Josselin*  
Chancelier

# Vie DU DIOCÈSE

## MASTER EN THÉOLOGIE DES RELIGIONS



**M. l'abbé Ishaq BARKAT**, curé du groupement paroissial de Thoiry depuis le 1er septembre 2022, vient d'achever avec succès

les études de théologie entreprises en 2018 à l'Institut Catholique de Paris, en soutenant le 20 juin dernier un mémoire sur le thème suivant : « *Altérité et dialogue interreligieux au prisme de la théologie de l'accomplissement bilatéral de Gavin D'Costa* ». L'occasion lui sera fournie ultérieurement de présenter les fruits de son travail à ses confrères et aux personnes intéressées.

## ORDINATIONS

### **Augustin ROCOFFORT de VINNIÈRE**



Le dimanche 25 juin 2023, parmi les deux prêtres ordonnés pour le diocèse de Lyon, l'un d'entre eux, Augustin, est le fils d'Oliver ROCOFFORT, membre du conseil diocésain des affaires économiques de notre diocèse. Voici son témoignage pour le livret d'ordination : « *Je suis né en 1993, 7ème d'une famille de 8 enfants. J'ai grandi à Voiron, au pied du massif de la Chartreuse. Porté par la foi de ma famille, Jésus est vite devenu un ami, et l'Église une famille. À 8 ans, lors d'un pèlerinage à Assise, a jailli en moi le profond désir d'être prêtre, alors même que*

*je priais le Seigneur de m'en épargner. Le Seigneur a continué à éclairer ce désir au fil des années, par sa Parole, par des figures telles que saint François ou le curé d'Ars. Arrivé à Lyon à 17 ans, j'y ai suivi une formation d'ingénieur à l'ECAM. Après une année d'étude et de mission en Amérique latine, et la rencontre bouleversante d'une pauvre dame de Lima, le Seigneur m'a convaincu de faire confiance à son appel. Une fois diplômé, je suis entré en propédeutique. Les riches années de séminaire et mes insertions paroissiales à Villeurbanne et à Roanne ont confirmé l'appel au ministère diocésain, si beau, si enthousiasmant. Telle est ma joie ! »*

Comme l'abbé Vincent CHARMET, son confrère d'ordination, il a célébré sa première messe au sanctuaire d'Ars (lundi 26 juin) et sa deuxième messe à la Basilique Notre Dame de Fourvière (mardi 27 juin).

### **Maximilien-Joseph FULCHIRON**

Le dimanche 2 juillet 2023, en la cathédrale de Montpellier, le Frère Maximilien-Joseph, fils d'Yves FULCHIRON, directeur adjoint de l'enseignement catholique de notre diocèse, a été ordonné diacre en vue du sacerdoce au sein de la Fraternité monastique de la Famille Saint-Joseph (Montrouge).

## PROFESSION RELIGIEUSE



Le 24 juin 2023, en la chapelle du Monastère de la Visitation de Troyes, **Sœur Mariam Joseph de FRAMOND**, fille de Guy et Isabelle de Framond (Lapeyrouse), a fait profession solennelle dans l'Ordre de la Visitation.

## COMMISSION IMMOBILIÈRE DU DOYENNÉ DE BOURG

Dans le cadre de la « démarche prospective synodale en cours dans chaque doyenné pour discerner les besoins missionnaires, fixer les priorités pastorales et déterminer une politique immobilière en cohérence avec ces priorités » (lettre de Mgr Roland du 25 mai 2022), Curés, membres des Conseils Économiques de Paroisse (CEP), Conseils Pastoraux de Paroisse (CPP), patronage du doyenné de Bourg et Conseil Diocésain pour les Affaires Économiques (CDAE) ont été invités à une visite des bâtiments paroissiaux et diocésains, le samedi 07 janvier 2023, accompagnés par l'évêque, le vicaire général, l'économiste diocésain et la responsable diocésaine de l'immobilier.

Suite à cette visite commune (qui a réuni près de 50 participants), le 02 février 2023, M<sup>gr</sup> Pascal Roland a confié à Bertrand Lapostolle et au Père Dominique Blot, l'animation conjointe d'un « comité doyenné de Bourg » composé des curés du doyenné de Bourg, accompagnés chacun de deux paroissiens, et



de deux membres du CDAE avec pour « mission de proposer d'ici fin mai 2023, dans un esprit synodal, différentes hypothèses d'évolution (pastorale) » et, « dans le contexte pastoral et économique actuel, l'objectif, pour les prochaines années, de diviser au moins par deux les surfaces du patrimoine immobilier (paroissial et diocésain) » (lettre de M<sup>gr</sup> Roland du 02 février 2023).



Cette commission a travaillé à l'identification des besoins des différentes communautés, ainsi qu'au repérage des économies qui pourraient être réalisées par un usage plus rationnel des bâtiments, incluant des hypothèses de cession de certains d'entre eux. Cette commission a rendu ses conclusions d'étape à l'évêque lors d'une rencontre le 06 juin 2023.

La démarche dans son ensemble a été appréciée. Les personnes concernées, prêtres et laïcs, ont pu s'écouter, faire connaissance, voire se découvrir. Et en quelques mois, cette démarche synodale a pu proposer une organisation pastorale, avec ses conséquences im-

mobilières, pour le doyenné de Bourg. Les fruits de ce beau travail d'équipe ont été présentés au conseil presbytéral le 08 juin, ainsi qu'au CDAE le 09 juin.

La réflexion de ce groupe a abouti à une proposition d'orientation pastorale et à une hypothèse de nouvelle organisation des sites paroissiaux du doyenné de Bourg, avec des propositions d'aménagement, de regroupement, de transformations, de cession.

Il se trouve que dans le doyenné de Bourg est située la maison diocésaine, qui a été prise en compte dans la réflexion, et sur laquelle le comité doyenné de Bourg a formulé une hypothèse de réduction drastique (ventes). Comme son usage n'est pas limité aux communautés paroissiales de Bourg, il a été décidé qu'un questionnaire la concernant soit envoyé à toutes les communautés paroissiales du diocèse. Les décisions concernant ce site ne pourront être prises que lorsque toutes les communautés paroissiales auront donné leur avis.

Il est évident que de telles évolutions nécessitent de poursuivre la réflexion



et ne peuvent se mettre en place en quelques semaines : certains membres de la commission ont eux-mêmes évoqué un processus sur les 10 ans à venir. Reprises et travaillées par les différents conseils diocésains, ces propositions feront néanmoins, dans les mois à venir, l'objet de décisions de l'évêque, incluant leur présentation globale et un processus de mise en œuvre et d'accompagnement.

La méthode utilisée pour le doyenné de Bourg pourra être reprise par les autres doyennés, afin de poursuivre les efforts indispensables pour adapter l'organisation pastorale aux tendances constatées depuis plusieurs années et pour réduire le poids de l'immobilier tout en permettant de financer les travaux nécessaires aux pôles missionnaires futurs. D'ores et déjà, les doyennés du pays de Gex et de la Michaille d'une part et de la Plaine de l'Ain d'autre part se portent volontaires pour travailler ces sujets à partir de la rentrée de septembre. Mais il est urgent que tous les doyennés s'engagent dans cette démarche.

*Le bureau de la commission immobilière du doyenné de Bourg, 21 juin 2023*

Deux millions de jeunes du monde entier ont rendez-vous avec le Christ à l'invitation du pape François du 1<sup>er</sup> au 6 août ! Parmi eux, 40 000 français, dont environ 70 du diocèse de Belley-Ars.



Ils viennent de Bourg, Oyonnax, Ambérieu, du Pays de Gex...

Une quarantaine ont entre 18 et 20 ans, ils sortent tout juste du lycée ou sont étudiants. Une trentaine ont entre 20 et 35 ans et sont étudiants ou jeunes professionnels.

Ils seront répartis en sept fraternités accompagnées par un des trois prêtres, des deux séminaristes ou des quatre religieuses qui partent avec eux. Certaines de ces fraternités ont déjà pu se réunir au cours de l'année et se préparer ainsi à vivre l'aventure des JMJ. Avec la grâce de Dieu, peut-être pourront-elles donner lieu à des aumôneries d'étudiants et jeunes pros régulières dans diverses paroisses du diocèse ?

Notre évêque sera aussi du voyage.

Partis de Bourg le 24 juillet, ils feront étape à Barcelone et au sanctuaire d'Avila avant d'être accueillis par la paroisse de Ferreira do Zêzere, dans le diocèse de Coimbra. Ces journées en paroisse sont l'occasion de découvrir l'Eglise d'un autre pays, sa foi et sa culture. Ce sera aussi l'occasion d'un pèlerinage au grand sanctuaire marial de Fatima, qui se trouve à 45 minutes seulement de notre paroisse d'accueil !

Arrivés à Lisbonne le lundi 31 juillet au soir, ils retrouveront les 40 000 autres pèlerins de notre pays pour un « temps des français » au bord du Tage avant de rejoindre la messe d'ouvertures des Journées Mondiales de la Jeunesse présidée par l'archevêque du lieu.

Le pape François doit rejoindre les jeunes le jeudi 3 août et célébrer notamment avec eux la veillée et la messe finale, les 5 et 6 août. Les pèlerins du diocèse de Belley-Ars feront encore un arrêt au sanctuaire de Loyola le lendemain pour arriver à Bourg le mardi 8, certainement fourbus, mais aussi, grâce à vos prières, rayonnants de la rencontre du Seigneur Jésus et de son Eglise.

Nous nous réjouissons pour ces jeunes qui participeront aux JMJ grâce à la générosité de nombreux donateurs. Nous savons aussi que de nombreux jeunes professionnels et étudiants de Belley-Ars seront à Lisbonne avec leur aumônerie étudiante ou des groupes portés par des communautés comme l'Emmanuel, le Chemin Neuf ou la SJMV – Jeunes....

Au total, c'est environ 150 groupes, 40 000 jeunes, qui partent depuis la France !



# Jubilé

## 200 ANS DU DIOCÈSE

### La sanctification des prêtres

« Ravive le don gratuit de Dieu » 2 Tim 1,6.

Laissons la parole au Saint Curé d'Ars :  
« Aujourd'hui (fête du Sacré-Cœur) Notre-Seigneur nous met sur son cœur... Ah ! si nous pouvions toujours y demeurer ! » Esprit 310 [in Nodet 18/139]

Sans doute les prêtres habitués d'Ars connaissent-ils depuis longtemps cette phrase du Saint Curé. Il nous semble qu'elle dit bien la « situation » du prêtre aujourd'hui.

Nous sommes ballotés au gré des activités. Au fil des ans, la situation pastorale en France ne s'améliore pas. Les réformes ou les innovations sont sans doute nécessaires, mais ne donneront jamais le centre de ce ministère pour lequel nous avons été appelés : dire l'amour du Seigneur, en vivre, en témoigner et permettre à toute personne rencontrée d'y grandir.



Et voilà qu'avec le saint Curé d'Ars, nous sommes appelés à nous laisser renouveler dans le don de nous-mêmes et à directement plonger dans le Cœur du Seigneur et dans sa Miséricorde.



Nous prions avec cette image de M<sup>gr</sup> Devie s'appuyant sur le Curé d'Ars, lors d'une visite qu'il fit à Ars.

Tout prêtre qui vient à Ars pourra en effet adorer et recevoir le pardon... raviver l'appel du Seigneur et prier pour les prêtres... franchir la Porte Sainte comme nouveau démarrage et déposer ses intentions à l'intercession de saint Jean-Marie Vianney. Bon pèlerinage !



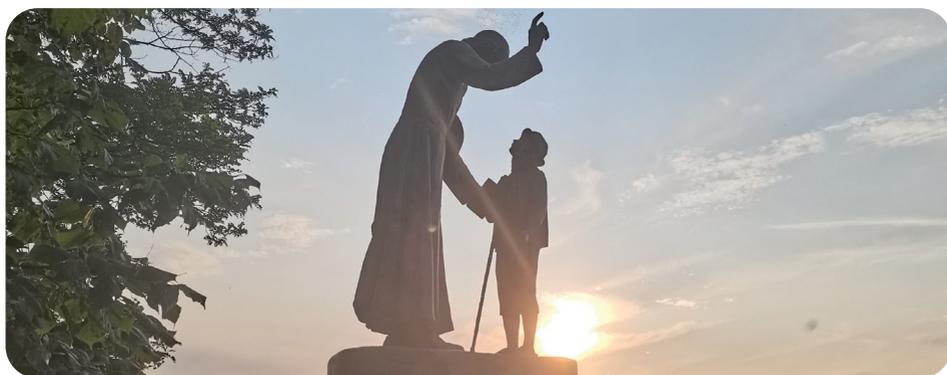
Père Rémi Griveaux, Curé-Recteur

Conférences du père Serge Thomas Bonino et de Philippe Boutry à écouter sur le [site du diocèse](#)





Messe du Sacré Coeur, vendredi 16 juin 2023 à la Basilique d'Ars



Monument de la rencontre « Tu m'as montré le chemin d'Ars, je te montrerai le Chemin du Ciel »

Dans le prochain numéro retrouvez un compte-rendu sur les journées de clôture du Jubilé qui se sont déroulées du 24 au 26 juin 2023 à Belley

# Les rdv DANS LE DIOCÈSE

Retrouvez les événements diocésains sur le site du diocèse :  
[www.catholique-belley-ars.fr](http://www.catholique-belley-ars.fr)

## PÈLERINAGE DIOCÉSAIN À LOURDES

- **115<sup>ème</sup> pèlerinage diocésain à Lourdes, du lundi 24 au dimanche 30 juillet 2023, autour du thème « Que l'on bâtisse une chapelle ».**

[https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/pelerinages/pelerinages-a-venir/Pre\\_inscriptions\\_Lourdes\\_2023](https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/pelerinages/pelerinages-a-venir/Pre_inscriptions_Lourdes_2023)

## CAMPS JEUNES CET ÉTÉ

- **Pélé VTT de Oyonnax au Mas-Rillier du 1<sup>er</sup> au 2 juillet 2023**

- **École de Prière Jeunes (EPJ)**

**Du 20 au 26 août, à l'institution Lamartine à Belley.**

L'école de prière accueille des jeunes de 7 à 17 ans.

Dossier d'inscription à retirer auprès de la Pastorale des Jeunes : [paje.ain@gmail.com](mailto:paje.ain@gmail.com)

<https://catholique-belley-ars.fr/jeunes-familles/lecole-de-priere-jeunes/epj-2023>

- **Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ)**

**24 juillet au 8 août 2023 pour les 18-35 ans au Portugal**

**Accueil à Ferreira do Zêzere (diocèse de Coimbra) puis à Lisbonne**

- **Fête du Saint Curé d'Ars**

**Vendredi 4 août 2023 : Messe solennelle à 10h00 à l'ENDM présidée par**

**M<sup>gr</sup> Eric AUMONIER, évêque émérite de Versailles**

- **Année 2023-24 : logements disponibles au Foyer Frassati pour les étudiants et jeunes professionnels**

Contact : Pastorale des jeunes du diocèse de Belley-Ars

[paje.ain@gmail.com](mailto:paje.ain@gmail.com)

04 74 32 86 57

## Foyer Frassati

CHAMBRES POUR ÉTUDIANTS ET JEUNES PROS  
BOURG-EN-BRESSE

Foyer mixte pour étudiants, jeunes en stage ou en formation professionnelle

**14 chambres individuelles conventionnées APL**

réparties sur 2 étages au cœur de Bourg avec sanitaires individuels ou collectifs  
A chaque étage : salle de travail avec wifi, cuisine équipée, salon



Temps de rencontre et de prière réguliers avec les autres étudiants de Bourg.

**Ambiance familiale, fraternelle et studieuse** : présence régulière d'un prêtre, repas pris en commun, tâches ménagères partagées.

[catholique-belley-ars.fr/foyer](http://catholique-belley-ars.fr/foyer)  
04 74 32 86 57 [paje.ain@gmail.com](mailto:paje.ain@gmail.com)

# RENTRÉE DIOCÉSAINE 2023-2024

## « VIENS, VOIS ET VIS »

SANCTUAIRE D'ARS - DU 31 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE 2023

Session du Presbyterium : 31 août - 1er septembre

Journée diocésaine pour tous : samedi 2 septembre

*Les membres des conseils paroissiaux et des équipes d'animation  
sont spécialement attendus*

## PROGRAMME DE RENTRÉE

### Jeudi 31 Août

**9h00** : Accueil

**9h15 à 10h15** : Temps de prière et Lectio Divina (B. Boucly, A. Desarbre, D. Lefèvre) à la chapelle du Bon Pasteur (Foyer Sacerdotal)

**10h30** : Une intervention à deux voix (amphi du Foyer sacerdotal) :

1. *Le catéchuménat, d'hier à aujourd'hui* par le P. Daniel Moulinet

2. *La pastorale des Pères Blancs par rapport au catéchuménat - une Pastorale pionnière initiée par le Cardinal Lavignerie* par le P. Peter Mateselo.

Débats et questions.

**12h30** : Présentation des groupes de réflexion de l'après-midi par chacun des modérateurs de groupe.

**12h45** : Repas

**14h00** : Ballade autour d'Ars (Martin Soboul) et autre proposition pour ceux qui ne marchent pas

**16h00** : 6 groupes de réflexion (au choix) :

- Le parrainage (D. Blot)
- Situation des personnes déjà en couple (R. Mangala)
- Pré-catéchuménat (P. de Varax)
- Critères : entrée en catéchuménat et appel décisif (A. Desarbre)
- L'importance du « Jour du Seigneur », le dimanche (B. Boucly)
- Itinéraire humain et spirituel du catéchumène (D. Lefèvre)

- 18h00** : Messe et Vêpres à la Basilique
- 19h20** : Repas au Foyer Sacerdotal
- 20h30** : Remontée des groupes de réflexion

## Vendredi 1<sup>er</sup> septembre

- 7h30** : Laudes
  - 8h00** : Petit-déjeuner
  - 9h00-9h45** : Temps de prière et Lectio Divina (B. Boucly, A. Desarbre, D. Lefèvre) à la chapelle du Bon Pasteur
  - 10h00** (amphi du Foyer sacerdotal) : « *Témoignages de catéchumènes ou de néophytes sur ce que la paroisse leur a apporté ou ne leur a pas apporté.* » (Introduction et conclusion de P.Y. Monnoyeur)
  - 11h00** : Pause
  - 11h30** : Partages de pratiques pastorales au sujet du catéchuménat ou néo-catéchuménat. – B. Boucly, D. Blot, S. Mariaud)
  - 12h45** : Repas
  - 14h30** : Comment mener un dialogue pastoral ? Ecouter et faire parler
  - 15h30** : Le Catéchuménat dans un pays de mission (A. Diakiodi)
  - 16h30** : Pause
  - 17h00** : *Conclusions et orientations* » par Mgr Pascal Roland
  - 18h00** : Messe à la chapelle du Bon Pasteur et Vêpres
  - 19h20** : Repas
- Soirée libre

## Samedi 2 Septembre

- 7h30** : Laudes
- 8h00** : Petit-déjeuner
- 9h30** : Accueil des fidèles laïcs au foyer sacerdotal
- 10h00** : « *Evangélisation et catéchuménat* », par Mgr Pascal Roland (amphi du Foyer sacerdotal)
- 11h00** : Groupe de partage et de réflexion pour chacun des 10 doyennés (animés par les doyens)
- 12h30** : Repas tiré du sac
- 14h30** : « *L'annonce du kérigme* » par Mgr Olivier de Germay
- 16h00** : Messe
- 17h00** : Envoi



## **Avec Marie, Reine de la Paix**

### **J 1 – dimanche 15 octobre 2023**

Regroupement à Bourg en Bresse ou Lyon (selon TGV)  
Départ d'Orly (16h05) à Split avec Transavia. Transfert en bus à Medjugordjé.



### **J 2 – Lundi 16 octobre 2023**

Découvrir Medjugordjé, sa paroisse, son sanctuaire, la colline des apparitions.  
Vivre le « programme » de la Paroisse en fin d'après-midi. (Rosaire, messe internationale...)

### **J 3 - Mardi 17 octobre 2023**

Escalader la colline du Kruševac en vivant le chapelet  
Messe avec les pèlerins francophones  
Rencontre d'une communauté locale

### **J 4 - Mercredi 18 octobre 2023**

Découvrir le monastère franciscain Sioki Brijeg et Mostar, dernière ville européenne et première ville turque de Bosnie

### **J5 - Jeudi 19 octobre 2023**

Conférence avec un frère franciscain pour comprendre le contexte historique, politique et religieux des apparitions de la Gospa.

### **J 6 - Vendredi 20 octobre 2023**

Retour en France pour une arrivée à Orly prévue vers 16h00

**Le programme comprend de la marche et les sites ne sont pas équipés pour des personnes à mobilité réduite**

### **Inscription jusqu'au 15 juillet**

Tarif : de 760 € à 810 € selon l'effectif pour un groupe de 36 à 21 pèlerins, Supplément chambre individuelle : 100€00. Ce prix inclut l'animation, le transport, l'hébergement et la restauration du pèlerinage. Présence durant tout le séjour en Bosnie d'un guide local soucieux de faire connaître sa passion pour cette terre.

Transport TGV et Transavia et bus en Bosnie

Hébergement et restauration à l'Hotel St Benedict ou similaire.

**Renseignements :** Etienne POISSON, Directeur des Pèlerinages

06 33 09 14 24 / [pelerinage@belley-ars.fr](mailto:pelerinage@belley-ars.fr)

# MERCI



Ma Sœur, Mon Père, Madame, Monsieur, le 8 Juin 2023

Par ce message, nous tenons à vous remercier pour l'engagement important de votre communauté à l'occasion de la vente des sacs de Paques au profit de la pastorale dans les établissements du réseau de l'enseignement catholique. 53000 sacs ont été vendus pour un montant de 22270€.

Si nous savons cette vente attendue par la qualité des sacs, elle participe surtout au souffle de l'Evangile et à l'expérience d'être heureux lorsque l'on donne.

Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique de Belley-Ars  
29, rue Docteur Nodet - 01000 Bourg-en-Bresse  
04 74 32 86 60 - secretariat@ddec-belley-ars.eu

Par les établissements

Alain OUVIN - Directeur



## Sommaire

Mot de l'évêque	p. 01
Agenda de notre évêque	p. 02
Informations officielles	p. 03
Vie du diocèse	p. 14
Les rendez-vous dans le diocèse	p. 20

Retrouvez toute  
l'actualité du diocèse  
sur le site :  
[catholique-belley-ars.fr](http://catholique-belley-ars.fr)

## Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

EPA 2023 N°7 : 1<sup>er</sup> juillet 2023

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : SDPC 01

Contact : Service Diocésain de Pastorale  
de la Communication - 31, Rue du Dr Nodet -  
CS 60154 - 01004 Bourg-en-Bresse Cedex  
04 74 32 86 69 [communication@belley-ars.fr](mailto:communication@belley-ars.fr)  
<https://catholique-belley-ars.fr/>